



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 20 juillet 2020 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 10 juillet 2020 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique au Palatinu sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

**Etaient présents :**

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Dominique Carlotti, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Christelle Combette, Christian Bacci, Paul Mancini, Laetitia Maroccu, Muriel Piera, Emmanuelle Villanova, Marie-Françoise Gaffory Fau, Pierre-Laurent Audisio, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Marine Ponzevera, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Caroline Corticchiato à Christophe Mondoloni, Annie Costa-Nivaggioli à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Danielle Flamencourt à Annie Sichi, Isabelle Jeanne à Pierre Pugliesi, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Alain Nicolai à Stéphane Vannucci, Sébastien Deliperi à Jean-Pierre Aresu, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi


**Etaient absents :**

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	41
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
02A-212000046-20200720-2020\_180-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 29/07/2020  
Affichage : 30/07/2020  
Pour l'autorité compétente par délégation



**Séance du lundi 20 juillet 2020**  
**Délibération N° 2020/180**  
**Programmation du théâtre municipal Espace Diamant et des actions hors le murs pour la saison 2020-2021 (période de juillet à décembre 2020)**

### Le contexte

La crise sanitaire, liée à l'épidémie de la COVID-19 sans précédent que connaît la France depuis mars 2020 a entraîné un ralentissement global de l'activité de la société, au premier rang de laquelle l'accès à la culture et aux lieux de spectacles.

En effet, depuis mars dernier, tous les équipements culturels destinés à accueillir du public ont été fermés.

Cette fermeture de prévention a entraîné l'annulation **d'une partie des spectacles qui avaient été programmés pour la saison 2019/2020, à savoir 16 spectacles.**

Conscients de l'impact sur l'activité des acteurs culturels, la direction de la culture a souhaité affirmer son soutien à la création insulaire **en reprogrammant l'intégralité des spectacles insulaires et dans la mesure du possible, une partie des spectacles proposés par des compagnies extérieures.**

En tout, **10 spectacles de la saison dernière seront reprogrammés** sur la saison 2020/2021.

Afin de pouvoir assurer le report de ces spectacles, tout en respectant un agenda contraint, la direction de la culture a dû reprogrammer la deuxième édition du festival dédié à la pratique amateur *Crià in liberta* en septembre 2021.

**C'est dans un contexte particulier que la programmation de saison 2020/2021 a été élaborée.**

### La saison 2020/2021

Conformément à la politique culture engagée par la direction de la culture en faveur du spectacle vivant, la saison 2020/2021 de l'Espace Diamant est construite autour d'axes forts et structurants:

- Programmation en spectacle vivant exigeante, de qualité en perpétuel renouvellement dans les genres artistiques et les propositions.
- Soutien à la création artistique par le biais d'accueil en résidence.
- Partenariat renforcé avec des institutions culturelles du territoire (Aghja).
- Actions hors les murs avec des spectacles proposés dans d'autres lieux (église, lieu culturel, écoles de la ville).

#### **L'Espace Diamant :**

Une saison de théâtre s'organise sur 2 années civiles, soit de septembre à fin juin de l'année suivante ; cela implique que celle-ci soit élaborée en amont et anticipe les décisions budgétaires à venir.

Par délibération N° 2019/219 du mardi 01 octobre 2019, le conseil municipal a défini en partie la programmation du Théâtre municipal pour l'année 2020.

La présente délibération vise à détailler le programme en spectacle vivant de juillet à décembre 2020 car celui-ci participe à la saison 2020/2021 et à définir le budget afférent.

Une seconde délibération sera proposée en septembre prochain pour présenter la programmation de janvier à août 2021.

#### **Le bilan intermédiaire et non définitif (arrêté le 08 juin 2020) de la saison 2019/2020 en quelques chiffres :**

- **11 spectacles** (à cela s'ajoute 3 spectacles annulés suite aux grèves nationales & 13 annulations suite à l'épidémie du COVID) pour 25 représentations

6 concerts dont 2 hors les murs, 7 spectacles de théâtre dont 1 en langue corse, 3 spectacles chorégraphiques, 4 spectacles jeune public pour 7 représentations.

- **4 882 spectateurs /spectacles payants**
- **457 détenteurs de la Carte culture**

### Le budget artistique :

Nous pouvons constater que même si le bilan définitif n'est pas encore totalement finalisé (celui-ci sera remis à l'autorité municipale à la fin du dernier trimestre 2020) que les ventilations de dépenses sont réparties de la façon suivante :

- Contrat d'artistes 55%,
- Hébergement et restauration 9%,
- Transport 10%,
- Technique 7%
- Taxe 5% (en attente de factures)
- Communication 14% (avec plaquette de saison & distribution)

**Le taux moyen de fréquentation des spectacles s'est établi pour la saison 2019/2020 à 80.51 %**

### La saison 2020/2021 de juillet à décembre 2020 :

La saison 2020/2021 a été élaborée à partir des éléments exposés ci-dessus.

Elle se décompose ainsi :

- Théâtre : **5 spectacles pour 9 représentations** dont 1 en langue corse, 2 résidences de création et 1 co-diffusion Hors les murs
- Musique : **4 concerts** dont 1 résidence de création
- Jeune public : **3 spectacles pour 6 représentations**, dont 1 spectacle Hors les murs dans le cadre de notre partenariat avec l'Aghja
- Danse: **2 spectacles** dont 1 résidence de création

**Nombre de spectacles proposés de septembre à décembre 2019 : 11 spectacles pour 18 représentations**

### **Les résidences**

Dans une logique de soutien à la création insulaire, la direction de la culture a fait le choix d'intégrer à sa programmation culturelle **des résidences de création régulières étalées sur toute la saison culturelle.**

Au-delà de l'aventure humaine et artistique unique que permet la résidence de création, c'est avant tout un moyen de contribuer au développement culturel d'un territoire en accompagnant la création artistique, de valoriser ses ressources et compétences et d'élargir l'offre culturelle en favorisant la rencontre entre artistes et publics.

**Pour la saison 2020/2021, nous devons accueillir 5 résidences de créations réparties de la façon suivante :**

**En 2020,**

- *A Tribbiera – Par Carmin Belgodère*
- *Duo dans le vent – Par la Cie CréaCorsica*
- *Davia, la sultane corse – par la Cie Spirale*

## En 2021,

- *Timeless – Par André Paoli et Laura Sybella*
- *La passion selon Marie par la Compagnie – par la Cie A Funicella*

## Les partenariats

### 1/ L'Aghja

La ville d'Ajaccio et l'Aghja renouvellent leur partenariat dans une volonté partagée d'initier des bonnes pratiques et des échanges entre les 2 structures.

- **Les accueils**

Dans cette logique d'échange, l'Espace Diamant et l'Aghja ont fait le choix d'accueillir la saison 2019/2020, dans leurs structures respectives des spectacles programmés dans le cadre de la saison culturelle par l'un des deux lieux.

Pour cette saison 2020/2021, la collaboration est reconduite et propose :

**A l'Aghja** : 2 spectacles programmés par la direction de la culture, à savoir

- Labadom : spectacle jeune public - mercredi 16 décembre 2020
- Craig Walker : Concert – Vendredi 16 avril 2021

**A l'espace Diamant** : 1 concert – à déterminer - Mercredi 24 mars 2021

- **La Co-diffusion**

Dans une logique de mutualisation, le partenariat avec l'Aghja est élargi pour la saison 2020/2021 avec la mise en place d'une co-diffusion.

Le spectacle *Œdipe Roi* mis en scène par Noel Casale est programmé en Co-diffusion Aghja/Direction de la culture.

- Date : Mardi 01 décembre 2020
- Lieu : A Fabbrica

### 2/ L'association *Jazz in Aiacciu*

Dans le cadre de sa politique de valorisation des acteurs culturels insulaires et afin de soutenir l'activité du tissu associatif du territoire, la ville d'Ajaccio accueille **3 concerts exceptionnels** proposés par l'association *Jazz In aiacciu* répartis selon le planning suivant :

- **Kyle Eastwood – jeudi 22 octobre 2020**
- **Anne Passéo - Mardi 10 novembre 2020**
- **Mina Agossi – Vendredi 22 janvier 2021**

## Les accueils et mises à Disposition

### 1/ Les institutions

Outre des manifestations organisées par les services de la Ville et de la Capa, L'Espace Diamant accueille des événements dans le cadre de partenariats pérennes mis en place avec le Conservatoire Henri Tomasi, l'école de musique municipale et le Rectorat pour se produire à

l'Espace Diamant (mise à disposition gracieuse de la salle), faisant connaître le patrimoine musical corse, les talents émergents régionaux en musiques actuelles, ainsi que les travaux des professeurs et des élèves.

L'école de musique municipale – Dimanche 29 novembre 2020 à l'occasion de la Fête de la Sainte Cécile

Le service de la langue corse – *Festa di a lingua* – du Mardi 29 septembre au vendredi 02 octobre 2020

## 2/ Les associations caritatives

La direction de la culture s'implique également dans la vie associative en mettant à disposition gracieusement l'Espace diamant pour des rencontres, concerts et pièces de théâtre selon le planning suivant :

- **Association Sunset – du mardi 08 au mardi 14 septembre 2020**
- **Ligue contre le cancer – Mardi 22 septembre 2020**
- **Tous pour chacun - Jeudi 24 septembre 2020**
- **Unafam de Corse - Samedi 26 septembre 2020**
- **Soins palliatifs - Mardi 06 octobre 2020**
- **Association La Clé - Samedi 17 octobre 2020**
- **L'ordre hospitalier des militaires de Saint Lazare de Jérusalem – Grand prieuré de France – Samedi 21 novembre 2020**
- **Journée de la Santé Mentale - Vendredi 04 décembre 2020**
- **Téléthon – Samedi 05 décembre 2020**
- **Inner Wheel – Vendredi 18 décembre 2020**

## 3/ La pratique amateur

Le festival *Crià in liberta* mis en place en 2019 a donné, pendant 15 jours, carte blanche à la pratique amateur insulaire en théâtre et en musique.

Au vue des incertitudes liées au contexte sanitaire, et à la nécessité de reprogrammer des spectacles dans un agenda contraint et malgré le succès de la 1<sup>ère</sup> édition (quelques chiffres en rappel), la direction de la culture a fait le choix de reporter la deuxième édition du Festival *Crià in Liberta* à l'automne 2021.

### **Pour rappel, l'édition 2019 c'est :**

Durée : 10 jours

Type de spectacle : Pièce de Théâtre et concert

Nombre d'artiste : 10 artistes à raison d'1 artiste par soir.

Fréquentation globale : 1200 personnes réparties de la façon suivante 820 personnes pour le Théâtre et 400 personnes pour la musique.

Au-delà de la fréquentation encourageante pour cette première édition, cette initiative a permis aux artistes amateurs insulaires de pouvoir se produire sur scène.

## 4/ Des actions hors les murs

La direction de la culture souhaite soutenir la création insulaire par la mise à disposition de lieux et d'un soutien logistique à l'organisation de petites formes pendant la saison estivale en partenariat avec des acteurs culturels du territoire.

Le calendrier des représentations est en cours d'élaboration

## Programmation détaillée - Septembre à décembre 2020

### THEATRE

#### Compagnies Corses

- *U comeback d'Azzeza*

#### Report Covid

De et avec Marianna Nativi

- *Coriolan*

Tragédie de William Shakespeare

Compagnie Neneka

Mise en scène : François Orsoni

Coriolan est le texte de référence des interrogations sur les mécanismes de la politique et leur représentation au théâtre.

- *Œdipe Roi – Hors les murs\**

#### Co-diffusion avec l'Aghja

D'après *Oedipe Roi* de SOPHOCLE

Mise en scène de Noël CASALE

*\*Dans le cadre de la diffusion de ce spectacle, un tarif spécifique sera mis en place, défini en collaboration avec notre partenaire l'Aghja.*

- *Davia, la sultane corse*

#### Résidence de création

Texte et mise en scène : Alexandre OPPECINI

Production : La Compagnie Spirale

#### Compagnies extérieures

- *Une vie*

D'après le roman de Guy de Maupassant

Avec Clémentine Célarié

Un chef d'œuvre de la littérature française porté seule en scène par Clémentine Célarié

### MUSIQUE

#### Productions insulaires

- *Tony Fallone*

#### Report Covid

Récital de piano

- *Tribbieria*

#### Résidence de création 2020

Projet de Carmin Belgodère

Mise en scène : Delphine Leoni

Réalisation d'une synergie de cinq artistes dont l'expérience, le vécu, les différents horizons artistiques s'assemblent autour de l'oeuvre centrale de Carmin Belgodere, TRIBBIERA se définit comme un mélange de rock, d'électro et de tradition sur fond de création.

- *Rencontres Musicales de Méditerranée – Hors les murs*
- *Ensemble instrumental de Corse* (formation symphonique)

Direction : Claude Molenat

Programme autour de la musique Tzigane avec deux jeunes solistes : Sandrine Luigi à la guitare et Glen Rouxel au Violon

## DANSE

### Compagnies extérieures

- **Les 4 saisons**

Compagnie François Mauduit

Musique Antonio Vivaldi

### Compagnies Insulaires

- **Duo dans le vent**

### Résidence de création

Un spectacle chorégraphique de Kevin Naran pour la Compagnie CréaCorsica

Kevin Naran, nouvelle « âme » de la compagnie CréaCorsica est de ces chorégraphes à chacune de leur création, un moment de danse rare et d'une grande modernité ! qui offrent à chacune de leurs

## JEUNE PUBLIC

L'action en faveur du jeune public demeure une priorité pour la direction de la culture. Cette saison, dans la mesure où les contraintes sanitaires seront levées, nous proposons entre septembre 2020 et juin 2021 une programmation répartie de la façon

- **9 spectacles pour 18 représentations proposés sur la saison en séance scolaires et en séances tout public.**
- **Des actions pédagogiques associées**
- **Des actions et des spectacles Hors les murs**

### Nouveautés : Une tournée dans les écoles de la ville

Conformément à la volonté de la direction de la culture de proposer des actions hors les murs en direction du Jeune Public, cette saison sera organisée pour la première fois la tournée d'un spectacle dans les établissements scolaires de la Ville.

La Compagnie Thé à trois propose le spectacle **Poulie Poulettes**, dans 12 écoles : 8 écoles maternelles et 4 écoles primaires à partir de janvier 2021.

### Compagnies extérieures

- **Screen Man**

### Report Covid

Enfants à partir de 3 ans et public familial - théâtre d'objet et vidéo

- **Nils**

Compagnie Paule et Paul

Spectacle pour la petite enfance inspiré de l'œuvre de Selma Lagerlöf, Nils Olgerson

- **La Badaboum**

Concert dansé/boum

Monsieur Untel, roi de la boule à facette et des lunettes grand format débarque à l'Aghja pour sa super BADABOUM

## BUDGET

La **délibération n°2020/029 du 20 janvier 2020** avait acté la programmation de l'Espace Diamant de **janvier à décembre 2020** et prévoyait un budget de :

- 275 000 € pour la période de janvier à juin 2020
- 125 000 € pour la période de septembre à décembre 2020

Soit un total de **400 000 €**.

Compte de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et des annulations et reports de spectacles que cela a occasionnés, la répartition de ce budget a été revue à la baisse pour l'exercice 2020 (période de juillet à décembre 2020) et chiffré à **220 500 €**, au lieu des 400 000 € initialement prévus.

Les crédits sont prévus au budget 2020 et sont gérés dans le cadre de deux autorisations d'engagement « Saison 2019-2020 » et « Saison 202-2021 », au chapitre 011.

### **IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **D'APPROUVER**

La proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel du Théâtre municipal/Espace Diamant et des actions hors les murs de juillet à décembre 2020.

#### **D'AUTORISER**

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.

#### **D'AUTORISER**

Le Maire à solliciter en vue de la réalisation toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

#### **DE DIRE QUE**

Les crédits sont prévus au budget 2020 et sont gérés dans le cadre de deux autorisations d'engagement « Saison 2019-2020 » et « Saison 202-2021 », au chapitre 011.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 20 juillet 2020,

### **CONSIDERANT**

Qu'il convient de définir une programmation en spectacle vivant pour la saison culturelle 2020/2021 et plus particulièrement pour la période de juillet 2020 à décembre 2020 dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19.

### **APPROUVE**

La proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel du Théâtre municipal/Espace Diamant et des actions hors les murs de juillet à Décembre 2020.

### **AUTORISE**

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation.

### **AUTORISE**

Le Maire à solliciter en vue de la réalisation toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.



### DIT QUE

Les crédits sont prévus au budget 2020 et les dépenses, seront imputés au chapitre 11, fonction 33 et au compte 65.

### VOTE

**A l'unanimité de ses membres présents et représentés.**

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE  
Laurent MARCANGELI

